

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 11 novembre 2014 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Émilie Caron, Sandra East, Paule Fortier, Danielle Laramée, Karine Laramée, Karine Lefrançois, Marie-Hélène St-Georges, Lola St-Pierre, MM. Denis Chabot, Antonio Ciarciaglino, tous commissaires, ainsi que Mmes Danielle Boissonneault, Diane Cyr, Corinne Payne et M. Yanik Morin, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Georges Brissette, dir. gén. adj., Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Mmes Line Desgroseilliers, dir. serv. tech. inf., Anne-Lise Gravel, dir. serv. form. gén. jeunes, Sylvie Hall, dir. serv. ress. hum., MM. Sylvain Bruneau, dir. serv. form. gén. ad. et prof., Roch-André Malo, dir. serv. org. scol., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin., Mme Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm. et M. Jean Bourassa, analyste, dir. serv. org. scol.

OUVERTURE

À la suite des élections scolaires tenues le 2 novembre 2014, le directeur général, M. Jean-François Lachance, ouvre la séance qu'il a convoquée conformément à l'article 154 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Il est 19 h 30.

Mme Paule Fortier, présidente, préside la séance.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Mme Carine Arseneault, présidente d'élection, présente son rapport sur les élections scolaires du 2 novembre 2014, lesquelles ont permis d'élire la présidence au suffrage universel et les 11 commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles pour un mandat de quatre ans. Le rapport de la présidente d'élection et les proclamations d'élection sont versés au répertoire des présentes sous la cote 770.

ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES

Conformément à l'article 164 de la *Loi sur les élections scolaires*, chacun des commissaires proclamés élus et la présidence proclamée élue prêtent serment devant la présidente d'élection. Les formulaires d'assermentation dûment signés sont versés au répertoire des présentes sous la cote 771.

ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES-PARENTS

Conformément à l'article 145 de la *Loi sur l'instruction publique*, Mmes Corinne Payne, élue commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement primaire, Danielle Boissonneault, élue commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement secondaire, M. Yanik Morin, élu commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement secondaire et Mme Diane Cyr, élue commissaire-parent représentant les parents d'élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage prêtent serment devant le directeur général, M. Jean-François Lachance. Les formulaires d'assermentation dûment signés sont versés au répertoire des présentes sous la cote 772.

SUSPENSION DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n° CC-141111-4150

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE SUSPENDRE les délibérations pour 10 minutes.

Adopté

Il est 20 h 5.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n° CC-141111-4151

Il est proposé par Mme Sandra East

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 20 h 15.

La présidente, Mme Paule Fortier, prend la parole pour féliciter les élus pour leur élection à la suite des élections générales scolaires du 2 novembre 2014 et souhaiter la bienvenue aux membres du conseil des commissaires.

Le directeur général, M. Jean-François Lachance, prend la parole pour féliciter les commissaires élus et présenter les membres de la Direction générale ainsi que les directions de service.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-141111-4152

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 septembre 2014.

Adopté

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-141111-4153

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2014.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-141111-4154

Mme Sandra East, commissaire, demande d'inscrire le sujet « Motion de félicitations – Polyvalente Deux-Montagnes » en Varia au point 21.1. de l'ordre du jour;

Il est proposé par Mme Karine Laramée

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 8.2. Suivi;
11. Procédure d'élection;
12. Vice-présidence de la Commission scolaire;
13. Rapport sur les adjudications de contrat durant la période électorale – Adoption;
14. Désignation du représentant des usagers au comité ad hoc de sélection de l'œuvre d'art de la nouvelle école primaire à Saint-Joseph-du-Lac – Adoption;
15. Cadre d'organisation scolaire 2015-2018 :
 - 15.1. Présentation des enjeux du Cadre d'organisation scolaire 2015-2018 – Information;
 - 15.2. Audience publique du 18 novembre 2014 – Information;
16. Structure politique de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles :
 - 16.1. Structure politique de la CSSMI – Information;
 - 16.2. Commissaires cooptés – Information;
 - 16.3. Comité exécutif :
 - 16.3.1. Composition du comité exécutif;
 - 16.3.2. Élection des membres du comité exécutif;
 - 16.4. Fonctionnement et mandats des commissions d'étude et des comités prévus en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* :
 - 16.4.1. Commissions d'étude :
 - 16.4.1.1. Mandats;
 - 16.4.1.2. Présidences;
 - 16.4.1.3. Compositions;
 - 16.5. Rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2014-2015 – Adoption;
 17. Désignation des commissaires membres des divers comités de la CSSMI :
 - 17.1. Comité consultatif de transport;
 - 17.2. Comité de sélection pour l'embauche des hors cadres et l'évaluation du rendement du directeur général;
 - 17.3. Comité d'étude des demandes de révision;
 - 17.4. Comité de relations professionnelles avec les administrateurs et les cadres d'école (AQCS, ADEL);
 18. Désignation des commissaires membres des comités et délégués aux organismes externes :
 - 18.1. Regroupement des commissions scolaires des Laurentides (RDCSDL);
 - 18.2. Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF);
 - 18.3. Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – substitut;
 - 18.4. SODET;

- 18.5. CLD de la MRC de Deux-Montagnes;
- 20.4.1 Nouveaux établissements;
- 21. Varia :
 - 21.1. Motion de félicitations – Polyvalente Deux-Montagnes;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

PROCÉDURE D'ÉLECTION

Résolution n° CC-141111-4155

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une procédure pour l'élection des différents officiers de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

DE RETENIR la procédure suivante pour l'élection de la vice-présidence de la Commission scolaire, des membres du comité exécutif, des membres et de la présidence de chacune des commissions d'études et des comités prévus à la *Loi sur l'instruction publique*, des membres des différents comités et des délégués aux organismes externes :

- Identification du poste à combler;
- Période de mise en candidature : la ou les propositions sont reçues pour les postes à combler;
- Proposition de clore la mise en candidature;
- On procède au vote. On organise autant de tours de votation qu'il est requis pour obtenir l'adoption d'une proposition à la majorité des voix des membres présents;
- Entre chaque tour de vote, le candidat ayant obtenu le moins de votes est éliminé;

DE PROCÉDER par scrutin secret et que seul le résultat final soit divulgué;

DE DÉTRUIRE les bulletins de vote dès que les résultats sont divulgués;

DE DÉSIGNER deux équipes de scrutateurs, à savoir :

- Mme Nathalie Joannette et M. Georges Brissette, tous deux directeur général adjoint, comme scrutateurs;
- MM. Dominique Robert et Richard Chaurest, tous deux directeur général adjoint, comme scrutateurs;

Adopté

VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Appel de candidatures

La présidente appelle les propositions pour le poste à la vice-présidence de la Commission scolaire.

Mme Karine Laramée propose Mme Danielle Laramée.

M. Denis Chabot propose Mme Josée Bastien.

Mme Danielle Boissonneault propose Mme Lola St-Pierre.

Mme Karine Lefrançois propose la fin des mises en candidature.

La présidente invite les commissaires à s'exprimer par vote secret.

- On procède au vote. On organise autant de tours de votation qu'il est requis pour obtenir l'adoption d'une proposition à la majorité des voix des membres présents;
- Entre chaque tour de vote, le candidat ayant obtenu le moins de votes est éliminé.

Conformément à la résolution n° CC-141111-4155, étant donné qu'aucun candidat n'a obtenu la majorité des voix, la candidature de Mme Lola St-Pierre est éliminée puisqu'il s'agit de la candidate ayant obtenu le moins de votes.

La présidente, Mme Paule Fortier, invite les membres du conseil des commissaires à s'exprimer par vote secret entre Mmes Danielle Laramée et Josée Bastien pour le poste à la vice-présidence de la Commission scolaire.

À l'issue du deuxième scrutin, la présidente déclare Mme Josée Bastien élue à la vice-présidence de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Résolution n° CC-141111-4156

ATTENDU les dispositions de l'article 155.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU la procédure d'élection retenue par le conseil des commissaires (rés. n° CC-141111-4155);

ATTENDU le résultat du vote tenu en application de ladite procédure;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

DE NOMMER madame Josée Bastien vice-présidente de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

Adopté

RAPPORT SUR LES ADJUDICATIONS DE CONTRAT DURANT LA PÉRIODE ÉLECTORALE

M. Denis Riopel, directeur du Service des ressources matérielles, indique qu'aucun contrat n'a été octroyé par la Direction générale durant la période électorale en vertu du mandat qui lui avait été confié par le conseil des commissaires (rés. n° CC-140923-4145).

DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DES USAGERS AU COMITÉ AD HOC DE SÉLECTION DE L'ŒUVRE D'ART DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À SAINT-JOSEPH-DU-LAC – RETOUR SUR LA RÉOLUTION N° CC-140527-4097

Résolution n° CC-141111-4157

ATTENDU le projet de construction d'une nouvelle école à Saint-Joseph-du-Lac;

ATTENDU la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics prévoyant qu'un pourcentage du budget de construction d'un bâtiment d'un site public doit être dédié à la réalisation d'une œuvre d'art précisément conçue pour celle-ci;

ATTENDU qu'un comité ad hoc pour l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics doit être constitué;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 11 de cette politique, ce comité ad hoc doit être composé de six membres, dont un représentant des usagers du bâtiment;

ATTENDU que le conseil des commissaires a désigné monsieur Claude Girard, commissaire, à titre de représentant des usagers du bâtiment au comité ad hoc de sélection de l'œuvre d'art de la nouvelle école primaire à Saint-Joseph-du-Lac et madame Sandra East à titre de substitut (rés. n° CC-140527-4097);

ATTENDU les élections scolaires du 2 novembre 2014 et la formation d'un nouveau conseil des commissaires;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un autre représentant des usagers du bâtiment au comité ad hoc de sélection de l'œuvre d'art de la nouvelle école primaire à Saint-Joseph-du-Lac pour remplacer monsieur Claude Girard;

Il est proposé par M. Antonio Ciarciaglino

DE DÉSIGNER madame Sandra East, commissaire, à titre de représentant des usagers du bâtiment au comité ad hoc de sélection de l'œuvre d'art de la nouvelle école primaire à Saint-Joseph-du-Lac;

DE DÉSIGNER madame Josée Bastien, commissaire, à titre de substitut;

DE RESCINDER la résolution n° CC-140527-4097 à toutes fins que de droit.

Adopté

Il est 20 h 50.

CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE 2015-2018

M. Roch-André Malo, directeur du Service de l'organisation scolaire, accompagné de M. Jean Bourassa, analyste au Service de l'organisation scolaire, présente aux membres du conseil des commissaires les principaux enjeux du Cadre d'organisation scolaire 2015-2018 et transmet l'information relative à l'audience publique prévue le 18 novembre 2014.

SUSPENSION DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n° CC-141111-4158

Il est proposé par M. Yanik Morin

DE SUSPENDRE les délibérations pour quelques minutes.

Adopté

Il est 22 h.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n° CC-141111-4159

Il est proposé par Mme Sandra East

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 22 h 15.

PROLONGATION DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-141111-4160

Il est proposé par Mme Sandra East

DE POURSUIVRE la séance après 23 h.

Adopté

Il est 23 h.

COMMISSAIRES COOPTÉS – INFORMATION

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

INSTITUTION D'UN COMITÉ EXÉCUTIF

Résolution n° CC-141111-4161

ATTENDU les dispositions des articles 179 et 181 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les pouvoirs délégués au comité exécutif en vertu du *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08);

ATTENDU qu'il n'y a aucun commissaire coopté à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'INSTITUER un comité exécutif de 9 membres, incluant la présidente de la Commission scolaire et un commissaire-parent;

DE FIXER la durée du mandat des membres à 2 ans;

DE RÉÉVALUER la composition du comité exécutif à la mi-mandat.

Adopté

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Appel de candidatures

La présidente appelle les propositions pour les postes de membre du comité exécutif de la Commission scolaire, la présidente étant d'office membre et présidente du comité exécutif.

Mme Lola St-Pierre se propose.

Mme Johanne Beaulieu se propose.

Mme Karine Laramée se propose.

Mme Karine Lefrançois se propose.

Mme Danielle Laramée se propose.

Mme Josée Bastien se propose.

Mme Sandra East se propose.

M. Antonio Ciarciaglino se propose.

Mme Marie-Hélène St-Georges se propose.

M. Denis Chabot se propose.

Mme Corinne Payne se propose à titre de commissaire-parent.

La présidente clôt les mises en candidature et invite les commissaires à s'exprimer par vote secret.

À l'issue du scrutin, la présidente déclare Mmes Johanne Beaulieu, Sandra East, Danielle Laramée, Karine Lefrançois, Corinne Payne, Marie-Hélène St-Georges, MM. Denis Chabot et Antonio Ciarciaglino élus aux postes de membres du comité exécutif.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Résolution n° CC-141111-4162

ATTENDU la résolution n° CC-141111-4161 instituant un comité exécutif;

ATTENDU la procédure d'élection retenue par le conseil des commissaires (rés. n° CC-141111-4155);

ATTENDU le résultat des votes tenus pour chacun des postes du comité exécutif en application de ladite procédure;

Il est proposé par Mme Corinne Payne

DE DÉSIGNER les personnes suivantes comme membres du comité exécutif pour les années 2014-2016 :

Mme Paule Fortier, présidente;
Mme Johanne Beaulieu;
Mme Sandra East;
Mme Danielle Laramée;
Mme Karine Lefrançois;
Mme Marie-Hélène St-Georges;
M. Denis Chabot;
M. Antonio Ciarciaglino;
Mme Corinne Payne, commissaire-parent.

Adopté

PROLONGATION DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-141111-4163

Il est proposé par M. Yanik Morin

DE POURSUIVRE la séance après 23 h 30.

Adopté

Il est 23 h 40.

INTITUTION D'UNE COMMISSION D'ÉTUDE ÉDUCATIVE

Résolution n° CC-141111-4164

ATTENDU les élections scolaires du 2 novembre 2014 et la formation d'un nouveau conseil des commissaires;

ATTENDU la nomination de quatre commissaires-parents;

ATTENDU que le conseil des commissaires doit déterminer sa structure politique;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'INSTITUER une commission d'étude éducative formée de tous les membres du conseil des commissaires;

DE DONNER les mandats suivants à la commission d'étude éducative :

- Étudier les dossiers reliés à l'organisation des services éducatifs dispensés aux différentes clientèles et recommandations d'orientations et de stratégies au conseil des commissaires, à l'exception de ceux spécifiquement attribués à d'autres comités.

DE MODIFIER en conséquence la pratique de gestion SIP-06 : *Constitution des commissions d'étude*.

Adopté

INSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ÉTUDE ADMINISTRATIVE

Résolution n° CC-141111-4165

ATTENDU les élections scolaires du 2 novembre 2014 et la formation d'un nouveau conseil des commissaires;

ATTENDU la nomination de quatre commissaires-parents;

ATTENDU que le conseil des commissaires doit déterminer sa structure politique;

ATTENDU que conformément à l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit instituer un comité de gouvernance et d'éthique, un comité de vérification et un comité des ressources humaines;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'INSTITUER une commission d'étude administrative formée de tous les membres du conseil des commissaires;

DE DONNER les mandats suivants à la commission d'étude administrative :

- Étudier les dossiers reliés à la gestion des ressources humaines, matérielles, financières ou informationnelles et recommandations d'orientations et de stratégies au conseil des commissaires;
- Assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle internes et à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire (art. 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* – comité de vérification);
- Assister le conseil des commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétences et d'expérience ainsi que des critères de sélection des hors cadres, des directions d'établissement et des directions de service (art. 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* – comité des ressources humaines);
- Exercer le mandat de la commission de négociation (résolution n° CC-981209-149);
- Exercer le mandat du comité de l'Ordre de la reconnaissance scolaire (résolution n° CC-000223-596).

DE DONNER à la commission d'étude administrative tous les mandats du comité de gouvernance et d'éthique institué par le conseil des commissaires (rés. n° CC-090825-3115) en vertu de l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, et dont les mandats sont les suivants :

- Recommander au conseil des commissaires, le cas échéant, un projet de Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou les parents;
- Recommander au conseil des commissaires une personne à titre de protecteur de l'élève;
- Assister les commissaires dans l'élaboration et la mise à jour du Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires (SIP-14) établi en vertu de l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- Émettre, lorsque requis par le conseil des commissaires, des recommandations quant à la rémunération et à la nomination d'un commissaire à l'éthique ou de son substitut, nommé en vertu du Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires (SIP-14), établi en vertu de l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- Assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des nouveaux commissaires cooptés prévus à l'article 143, 3^e paragraphe de la *Loi sur l'instruction publique*;
- Recevoir une compilation des demandes de révision déposées auprès du secrétaire général conformément aux articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- Recommander au conseil des commissaires, le cas échéant, un projet de règlement sur la participation à distance.

DE MODIFIER en conséquence la pratique de gestion SIP-06 : *Constitution des commissions d'étude*;

D'ANNULER la pratique de gestion SIP-26 : *Comité de gouvernance et d'éthique (CGE)*.

Adopté

PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION D'ÉTUDE ÉDUCATIVE

Appel de candidatures

La présidente appelle les propositions pour le poste de présidence de la commission d'étude éducative.

Mme Josée Bastien propose Mme Sandra East.

La présidente clôt les mises en candidature.

Mme Sandra East accepte et la présidente, Mme Paule Fortier, la déclare élue au poste de présidence de la commission d'étude éducative.

PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION D'ÉTUDE ÉDUCATIVE

Résolution n^o CC-141111-4166

ATTENDU l'institution d'une commission d'étude éducative en vertu de la résolution n^o CC-141111-4164 et ayant pour mandat d'étudier les dossiers prioritaires et de formuler des recommandations au conseil des commissaires;

ATTENDU qu'il y a lieu de désigner la présidence de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE NOMMER madame Sandra East présidente de la commission d'étude éducative.

Adopté

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION D'ÉTUDE ADMINISTRATIVE

Appel de candidatures

La présidente appelle les propositions pour le poste de présidence de la commission d'étude administrative.

Mme Karine Laramée propose M. Antonio Ciarciaglino.

La présidente clôt les mises en candidature.

M. Antonio Ciarciaglino accepte et la présidente, Mme Paule Fortier, le déclare élu au poste de présidence de la commission d'étude administrative.

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION D'ÉTUDE ADMINISTRATIVE

Résolution n° CC-141111-4167

ATTENDU l'institution d'une commission d'étude administrative en vertu de la résolution n° CC-141111-4165 et ayant pour mandat d'étudier les dossiers prioritaires et de formuler des recommandations au conseil des commissaires;

ATTENDU qu'il y a lieu de désigner la présidence de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Karine Laramée

DE NOMMER monsieur Antonio Ciarciaglino président de la commission d'étude administrative.

Adopté

RÉMUNÉRATION DU NOUVEAU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 – ADOPTION

Résolution n° CC-141111-4168

ATTENDU qu'en vertu de l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires peut déterminer la rémunération des commissaires, sous réserve des montants maximaux déterminés par le gouvernement;

ATTENDU le décret 836-2000 du 28 juin 2000 du gouvernement du Québec fixant les montants maximaux qui peuvent être versés aux commissaires et aux membres du Conseil scolaire de l'Île de Montréal à compter du 1^{er} juillet 2000;

ATTENDU l'adoption de la rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2014-2015 (rés. n° CC-140527-4100);

ATTENDU le décret 707-2014 du 16 juillet 2014 du gouvernement du Québec visant à ajuster le montant annuel maximal pouvant être versé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires;

ATTENDU que le décret 707-2014 remplace le décret 836-2000 et qu'il génère une nouvelle masse salariale;

ATTENDU la tenue des élections scolaires du 2 novembre 2014;

ATTENDU la désignation par le comité de parents de quatre commissaires-parents;

ATTENDU qu'à la suite des élections scolaires, le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles est maintenant formé d'une présidence élue au suffrage universel, de onze commissaires élus et de quatre commissaires-parents;

Il est proposé par M. Yanik Morin

D'ÉTABLIR comme suit la rémunération des commissaires à compter du 7 novembre 2014 jusqu'au 30 juin 2015 :

FONCTIONS	NOMBRE	MONTANT ANNUEL	MONTANT TOTAL
Conseil des commissaires :			
- membres;	16	3 714 \$	59 422 \$
- présidence;	1	0,992 \$/élève	24 172 \$
- vice-présidence;	1	2 480 \$	2 480 \$
Comité exécutif :			
- membres;	9	1 892 \$	17 026 \$
- présidence;	1	2 477 \$	2 477 \$
- vice-présidence;	1	757 \$	757 \$
Commission(s) d'étude :			
- membres;	16	1 094 \$	17 505 \$
- présidence;	2	1 094 \$	2 188 \$
CCT :			
- membres et <i>substitut</i> ^(*) ;	2	757 \$	1 515 \$
- présidence;	1	757 \$	757 \$
Comité d'étude des demandes de révision et comité de sélection des gestionnaires :			
- membres et <i>substituts</i> ^(*)	variable	(*)	7 303 \$
Comités de sélection formés en vertu de la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01) :			
- membres et <i>substituts</i> ^(*)			
GRAND TOTAL			135 604 \$

(*) Rémunération par jetons de présence : 120 \$ / bloc de 4 heures de présence.

Somme résiduelle disponible pour 2014-2015 : 7 303 \$

Étant entendu que la rémunération des membres du comité d'étude des demandes de révision, des membres du comité de sélection des gestionnaires, des membres des comités de sélection formés en vertu de la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01), ainsi que des substituts qui siègent en lieu et place des commissaires désignés par le conseil des commissaires, est déterminée sur la base de jetons de présence;

Étant entendu que les jetons de présence serviront à rémunérer :

- les commissaires membres présents au comité d'étude des demandes de révision;
- les commissaires membres au comité de sélection des gestionnaires;
- les commissaires membres des comités de sélection formés en vertu de la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);
- les commissaires substitués qui siègent en lieu et place des commissaires désignés par le conseil des commissaires;

Étant entendu que le reliquat du montant non distribué est réparti en parts égales entre les seize commissaires à la fin de l'année scolaire;

Étant entendu que le nombre d'élèves utilisé pour établir la rémunération de la présidente ou du président de la Commission scolaire est celui inscrit au budget révisé de l'année 2013-2014, incluant les élèves jeunes et adultes en formation générale et professionnelle, en équivalents à temps plein et la clientèle autofinancée;

Étant également entendu que la masse salariale maximale pouvant être dépensées pour l'année scolaire 2014-2015 selon le décret 707-2014 est de 232 723 \$;

DE VERSER cette rémunération aux deux semaines.

Adopté

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT (CCT)

Appel de candidatures

La présidente appelle les candidatures pour les postes de membre et le poste de substitut du comité consultatif de transport (CCT).

1^{er} poste

M. Denis Chabot se propose.

2^e poste

Mme Josée Bastien se propose.

Substitut

Mme Karine Laramée se propose à titre de substitut.

La présidente clôt les mises en candidature.

Mme Josée Bastien et M. Denis Chabot acceptent et la présidente, Mme Paule Fortier, les déclare élus aux postes de membres du comité consultatif de transport (CCT).

Mme Karine Laramée accepte et la présidente, Mme Paule Fortier, la déclare élue au poste de membre substitut du comité consultatif de transport (CCT).

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT (CCT)

Résolution n° CC-141111-4169

ATTENDU les élections scolaires du 2 novembre 2014 et la formation d'un nouveau conseil des commissaires;

ATTENDU la pratique de gestion SIP 24 : *Comité consultatif de transport (CCT)* de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la procédure d'élection retenue par le conseil des commissaires (rés. n° CC-141111-4155);

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

DE DÉSIGNER les commissaires suivants pour siéger au comité consultatif de transport (CCT) :

Mme Josée Bastien;
M. Denis Chabot;
Mme Karine Laramée, substitut.

Adopté

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'EMBAUCHE DES HORS CADRES ET L'ÉVALUATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Appel de candidatures

La présidente appelle les candidatures pour les postes de membre du comité de sélection pour l'embauche des hors cadres et l'évaluation du rendement du directeur général, la présidence de la Commission scolaire étant d'office membre dudit comité.

Mme Danielle Laramée se propose.
Mme Marie-Hélène St-Georges se propose.
Mme Sandra East se propose.
Mme Corinne Payne, commissaire-parent se propose.

La présidente clôt les mises en candidature.

Mmes Sandra East, Danielle Laramée, Marie-Hélène St-Georges et Corinne Payne acceptent et la présidente, Mme Paule Fortier, les déclare élues aux postes de membres du comité de sélection pour l'embauche des hors cadres et l'évaluation du rendement du directeur général.

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'EMBAUCHE DES HORS CADRES ET L'ÉVALUATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Résolution n° CC-141111-4170

ATTENDU les élections scolaires du 2 novembre 2014 et la formation d'un nouveau conseil des commissaires;

ATTENDU la Politique d'embauche des hors cadres (RH-09) de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la procédure d'élection retenue par le conseil des commissaires (rés. n° CC-141111-4155);

Il est proposé par Mme Karine Laramée

DE DÉSIGNER les commissaires suivants pour siéger au comité de sélection pour l'embauche des hors cadres et l'évaluation du rendement du directeur général :

Mme Paule Fortier, présidente;
Mme Sandra East;
Mme Danielle Laramée;
Mme Marie-Hélène St-Georges;
Mme Corinne Payne, commissaire-parent.

Adopté

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION

Appel de candidatures

La présidente appelle les candidatures pour les postes de membre du comité d'étude des demandes de révision.

Mme Diane Cyr se propose à titre de commissaire-parent.
Mme Karine Laramée se propose.
Mme Lola St-Pierre se propose.
Mme Karine Lefrançois se propose.
Mme Émilie Caron se propose.
Mme Danielle Boissonneault se propose à titre de commissaire-parent.
Mme Johanne Beaulieu se propose.
M. Denis Chabot se propose.

La présidente clôt les mises en candidature.

Mmes Johanne Beaulieu, Danielle Boissonneault, Émilie Caron, Diane Cyr, Karine Laramée, Karine Lefrançois, Lola St-Pierre et M. Denis Cabot acceptent et la présidente, Mme Paule Fortier, les déclare élus aux postes de membres du comité d'étude des demandes de révision.

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION

Résolution n° CC-141111-4171

ATTENDU les élections scolaires du 2 novembre 2014 et la formation d'un nouveau conseil des commissaires;

ATTENDU la Procédure de traitement des demandes de révision (ACC-01) de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU le Règlement sur la procédure de traitement des plaintes (SIP-25) de la Commission scolaire;

ATTENDU la procédure d'élection retenue par le conseil des commissaires (rés. n° CC-141111-4155);

Il est proposé par M. Denis Chabot

DE DÉSIGNER les commissaires suivants pour siéger au comité d'étude des demandes de révision :

Mme Johanne Beaulieu;
Mme Émilie Caron;
Mme Karine Laramée;
Mme Karine Lefrançois;
Mme Lola St-Pierre;
M. Denis Chabot;
Mme Danielle Boissonneault, commissaire-parent;
Mme Diane Cyr, commissaire-parent.

Adopté

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES MEMBRES DU COMITÉ DE RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET LES CADRES D'ÉCOLE (AQCS, ADEL)

Appel de candidatures

La présidente appelle les candidatures pour le poste de substitut du comité de relations professionnelles avec les administrateurs et les cadres d'école (AQCS, ADEL), la présidence de la Commission scolaire étant d'office membre dudit comité.

Mme Karine Laramée se propose.

La présidente clôt les mises en candidature.

Mme Karine Laramée accepte et la présidente, Mme Paule Fortier, la déclare élue au poste de substitut du comité de relations professionnelles avec les administrateurs et les cadres d'école (AQCS, ADEL).

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES MEMBRES DU COMITÉ DE RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET LES CADRES D'ÉCOLE (AQCS, ADEL)

Résolution n° CC-141111-4172

ATTENDU les élections scolaires du 2 novembre 2014 et la formation d'un nouveau conseil des commissaires;

ATTENDU la Politique locale de gestion des administrateurs (RH-05) et le Comité de relations professionnelles prévu à la Politique de gestion des administrateurs (RH-07) de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04) et le Comité de relations professionnelles prévu à la Politique de gestion des cadres d'école (RH-08) de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la procédure d'élection retenue par le conseil des commissaires (rés. n° CC-141111-4155);

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

DE DÉSIGNER les commissaires suivants pour siéger au comité de relations professionnelles avec les administrateurs et les cadres d'école (AQCS, ADEL) :

Mme Paule Fortier, présidente;
Mme Karine Laramée, substitut.

Adopté

REPORTS DE DÉCISIONS

Résolution n° CC-141111-4173

Il est proposé par Mme Sandra East

DE REPORTER les points 18. *Désignation des commissaires membres des comités et délégués aux organismes externes* et 21. *Varia* à la prochaine séance du conseil des commissaires prévue le 25 novembre 2014.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-141111-4174

Il est proposé par Mme Danielle Boissonneault

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 0 h.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général